Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 64 (1969)
Heft: 4-fr

Artikel: Programme de travail pour les années 1969 à 1978
Autor: Schwabe, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174150

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Parmi les édifices qui figurent au *Programme de mise en valeur*, publié en 1968, le plus imposant est la cathédrale Saint-Pierre. Le vénérable sanctuaire est constamment sous la surveillance de spécialistes. Mais il est si vaste et si complexe dans sa structure que ce ne sont pas des années, mais bien des décennies qui sont nécessaires pour aboutir à l'achèvement de la restauration. Or, dès cet achèvement, il y aura de bons motifs pour entreprendre de nouveaux travaux. Aujourd'hui, certaines parties sont restaurées, comme l'attestent les photos ci-contre; d'autres le seront au cours des années 1970 et 1971; les dépenses sont budgetisées à 190000 francs, somme dont 25% est à la charge du Canton.

La cathédrale, dans ses parties essentielles, a été bâtie aux XIIe et XIIIe siècles; elle appartient donc à la période de transition du roman au gothique. A l'est, les deux tours puissantes proches du chevet contrastent avec l'élégante nef, dont les nobles proportions frappent le visiteur. A l'angle sud-ouest, la chapelle, très haute, dite des Macchabées, érigée en 1405, dans laquelle, très vraisemblablement, fut placé le célèbre retable de Conrad Witz, la plus ancienne représentation du paysage genevois (aujourd'hui au Musée d'art et d'histoire). La façade ouest primitive, qui menaçait de s'effondrer, a cédé la place, au milieu du XVIIIe siècle, à un porche monumental de style classique, six colonnes à chapiteau corinthien surmontées d'un fronton. Il s'accorde avec les maisons, toutes du même style, de la cour St-Pierre. Cela concédé, on se permet de remarquer que, si un Heimatschutz avait existé à l'époque, il aurait difficilement approuvé une infidélité si flagrante au style de la cathédrale. Mais, soit dit en passant, jusqu'en plein XIXe siècle, l'évolution des modes et des styles n'avait pas le caractère d'une rupture avec le passé. Il a fallu le grand tournant de l'industrialisation associée au progrès technique pour que peu à peu la résistance se fasse jour et s'oppose à la destruction de ce qu'on découvrait être un patrimoine.

De Saint-Gervais à Hermance

Parmi les crédits réservés aux édifices sacrés figure une somme modeste de 20 000 francs destinée à la restauration des fresques de Saint-Gervais, seule église à l'intérieur des murailles sur la rive droite du Rhône. Ces fresques, œuvre de second plan mais intéressante, datent de la seconde moitié du XVe siècle. Les personnages sont les évangélistes, quelques saints, et, scène principale, une Vierge de miséricorde et une déposition du Christ.

L'église de la Fusterie (fustes = bois pour cuves et tonneaux), dénommée d'abord Temple neuf, au centre du quartier commercial des rues Basses, entre la colline et le Rhône, date du début du XVIIIe siècle; c'est un spécimen caractéristique de l'architecture baroque de la Suisse romande protestante. Restaurée en 1912, il est urgent qu'elle le soit à nouveau. A la dépense globale de 900 000 francs, le Canton doit contribuer pour un montant de 180 000.

L'église de la Madeleine, qui date du milieu du XVe siècle, est en cours de restauration; coût 500000 francs, le Canton ayant la charge de 20%. La précédente restauration, exécutée il y a quelque soixante ans, a eu pour principal résultat de rendre à la façade ouest son aspect primitif.

Hermance, sur la rive gauche du lac, à 15 km de Genève, est un bourg savoyard qui n'est devenu suisse qu'en 1815. Le monument le plus important est l'église, à laquelle est accolée une superbe chapelle de la Visitation, dite aussi de Sainte-Catherine, édifice gothique tardif construit de 1465 à 1470, contemporaine des deux églises mentionnées plus haut, Saint-Gervais et la Madeleine. Cette chapelle, désaffectée (probablement pendant la période où le Chablais était occupé par Berne, 1536–1586), a servi, et de local scolaire sur plusieurs étages, et de prison. Sa rénovation, pour laquelle le Heimatschutz a fourni des subventions, est proche de son achèvement. Dans le mur du chœur de l'église ont été découvertes trois hautes fenêtres surmontées d'arcs romans. Les travaux qui restent à accomplir sont devisés à 160 000 francs, dont le Canton prendra à sa charge 30%.

Le bourg d'en-bas, village fortifié de pêcheurs, que dominent sur la colline aux pentes raides l'église et une tour médiévale, est riche en maisons charmantes, dont plusieurs datent du XVIe siècle. L'ensemble du bourg est classé; plusieurs bâtiments ont déjà été rénovés avec goût; d'autres vont l'être à leur tour. Dépense prévue 560000 francs, 20 % à la charge du Canton.

Dans la Vieille ville

Tout autant que les églises, les édifices publics requièrent des soins. Nous ne mentionnons que pour mémoire les deux bâtiments Renaissance qui

Halle de l'arsenal (1632), situé vis-à-vis de l'hôtel de ville. Les canons qui s'y trouvent rappellent la volonté d'indépendance de l'ancienne république.

datent de la seconde moitié du XVIe siècle, le Collège de Calvin et l'hôtel de ville, qui ont fait l'objet dans un passé récent de restaurations excellentes. L'ancien arsenal, avec sa halle fermée par des arcades, est en voie de restauration. Dépense prévue 220 000 francs, part du Canton 88 000.

Au sud de l'hôtel de ville et de la promenade de la Treille subsiste l'ancien rempart. Les travaux envisagés (1972 à 1975) coûteront 350 000 francs, part du Canton 140 000.

Sur le versant nord de la colline, non loin du Collège, avec sa façade donnant sur le Bourg-de-Four, s'élève l'ancien hôpital (début du XVIIIe siècle) sur les plans de l'architecte de Jean Vennes, qui est aussi celui de la Fusterie. Utilisé aujourd'hui comme Palais de justice, il occupe l'emplacement de l'ancien couvent des Clarisses (qui quittèrent ces lieux le 29 août 1535), dont les substructions existent encore.

Mais la Vieille ville est riche aussi en maisons privées qu'il n'est pas possible de dénombrer ici. La plus ancienne, en certaines de ses parties du moins, est la maison Tavel (aujourd'hui propriété de la Ville), avec sa façade gothique ornée de sculptures et son escalier intérieur en forme de tour. Non loin, à la rue Calvin, deux hôtels entre cour et jardin, l'un bâti par Léonard Buisson (1707), l'autre par Marc Lullin (1706), celui-ci sur l'emplacement de la maison où Calvin habita de 1543 jusqu'à sa mort en 1564.

A la rue des Granges, avec façades au midi, le plus fier ensemble d'hôtels du XVIIIe siècle, dominant le jardin des Bastions et la place Neuve. Le dernier vers l'est est l'un des édifices dont la restauration est prévue. A la Grand-Rue, No 11, entre la rue Calvin et la rue des Granges, se trouve l'hôtel construit par les autorités de la République pour servir de demeure au résident de France; Bonaparte y logea en mai 1800, à la veille de la traversée des Alpes par le Grand-Saint-Bernard.

Soulignons ceci: nous avons énuméré les édifices figurant au *Programme* (coût total des travaux

Sur la rive droite du Rhône, à 5 kilomètres de Genève, le château de Choully, construit vers 1725, a été pendant plus de deux siècles propriété de la famille Lullin de Châteauvieux. La maison de maître, les communs, une chapelle, le parc et ses tilleuls forment un ensemble auquel il ne faudrait jamais toucher.
La porte principale sur la façade opposée.

Page 88: L'église de la Madeleine (XVe siècle), sur la pente nord de la colline, est l'objet d'une restauration intérieure, aujourd'hui presque achevée. Sous l'église subsistent les fondements de plusieurs sanctuaires plus anciens.

La Grande Pommière, dans la commune de Chêne-Bougeries, mérite également une protection intégrale. Construction massive, surélevée d'un étage à la fin du XVIIIe siècle. Deux chênes gigantesques ombragent la façade d'entrée.

1 585 000 francs; part du Canton 396 000), c'est-à-dire ceux dont l'état requiert de façon urgente une restauration. Une quantité de maisons privées de la Vieille ville ne sont pas mentionnées. Mais, à considérer l'ensemble, on reste confondu de l'abondance d'édifices de valeur, témoins des âges successifs, gothique, Renaissance, baroque, néo-classique, ensemble vraiment grandiose qui mérite une protection absolue.

Ruines, châteaux, maisons de campagne

Une somme de 485 000 francs (part du Canton 175 000) est destinée à des travaux en diverses régions du canton.

Les ruines de Rouelbau (ou Roillebot), ancien château fort carré avec double fossé, sont enfouies dans les feuillages. Elles seront dégagées. Le château de Choully, la plus grandiose maison de campagne bâtie au XVIIIe siècle, en situation domi-

La commanderie de Saint-Jean de Jérusalem à Compesières, important édifice médiéval de la terre genevoise. En haut, avant 1954. En bas, après la restauration.

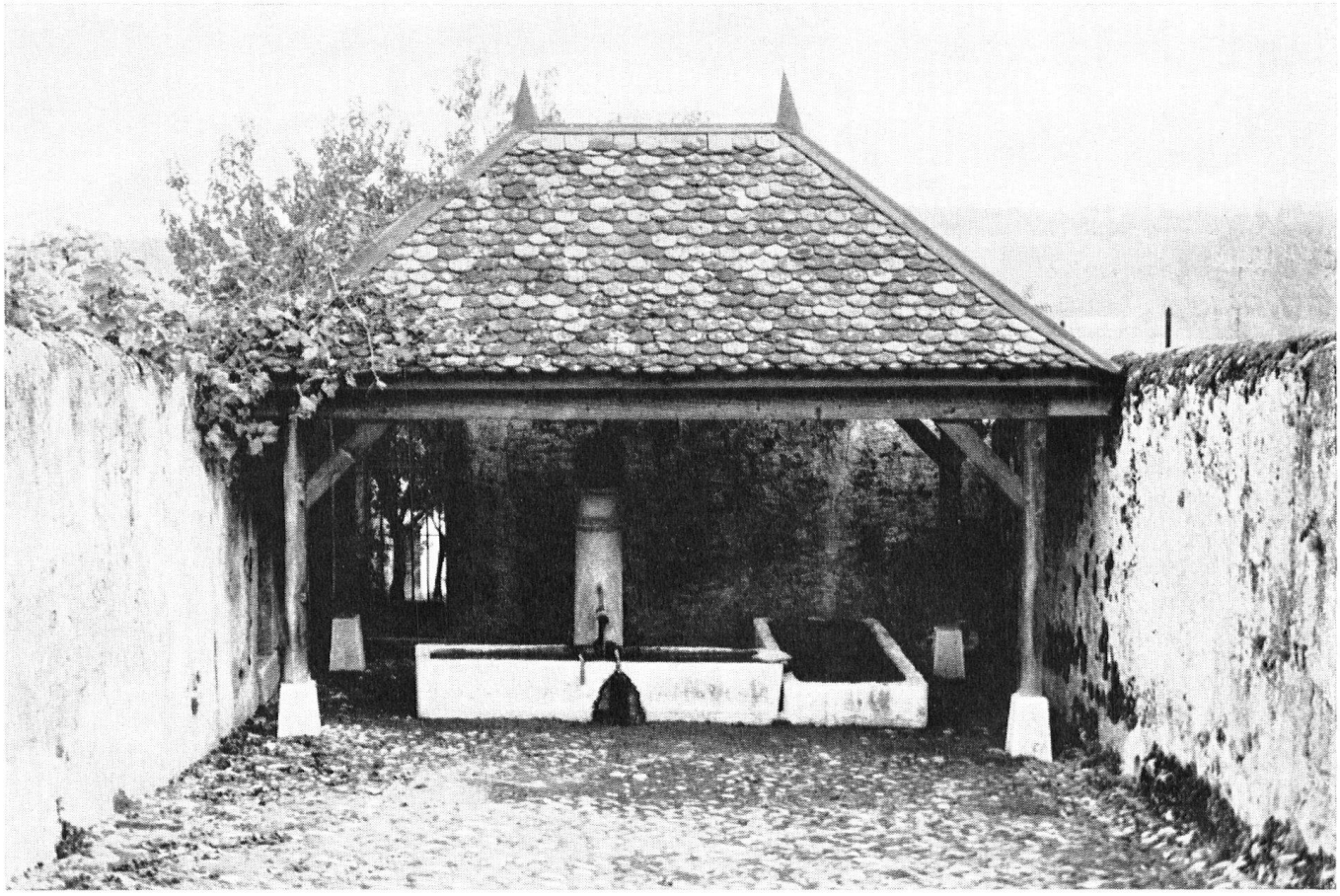

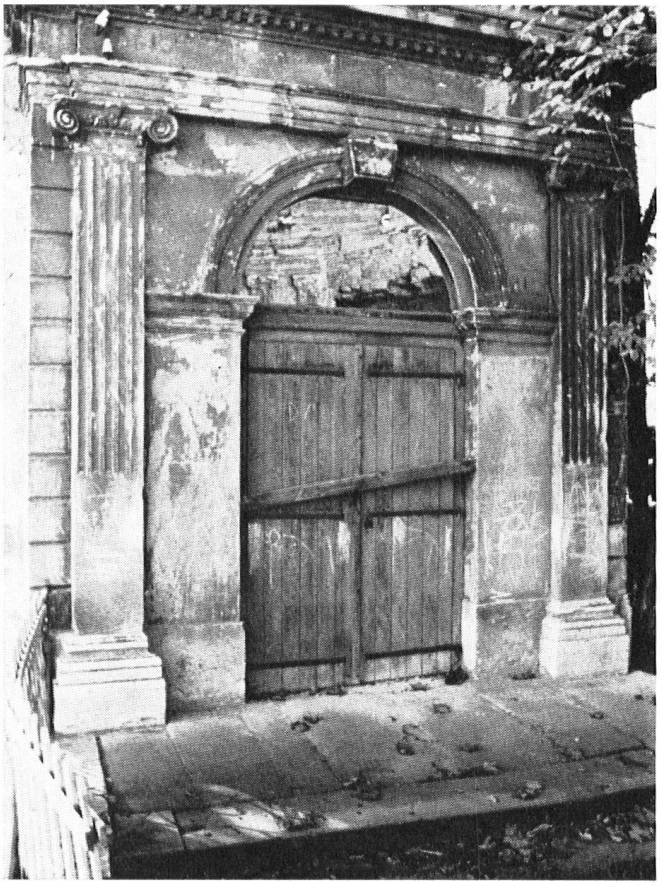

Les fontaines villageoises, qui étaient autrefois lieu de rencontre et de lessive, méritent d'être conservées. Celle de Russin que voici a été restaurée avec l'aide de l'Etat et de la Société d'Art public.
En bas: Le pavillon Lullin à Lancy, dans un état pitoyable. Mais la restauration va être entreprise.

Page 93 en haut: Hermance, bourg savoyard au bord du lac, est un ensemble protégé, comme le sont la Vieille ville et le Vieux Carouge.
En bas: Trois hautes fenêtres avec arc roman, apparues lors de travaux récents, éclairent le chœur de l'église. La fenêtre gothique appartient à la chapelle de la Visitation qui vient d'être rendue à sa destination.

nante sur la rive droite, dans le Mandement, est sur la liste. Il peut en être biffé, car le nouveau propriétaire a fait lui-même, et sans subside, le nécessaire. Dans le sud du canton, la Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem à Compesières, à laquelle naguère s'est déjà intéressé activement le Heimatschutz suisse, bénéficiera d'un meilleur aménagement intérieur. Dans la commune de Chêne-Bougeries, la Grande Pommière (XVIIIe siècle) sera rénovée, de même que le gracieux pavillon Louis XV dans le parc de la mairie de Lancy.

A la campagne comme à la ville, le nombre est grand des maisons, souvent ombragées par de

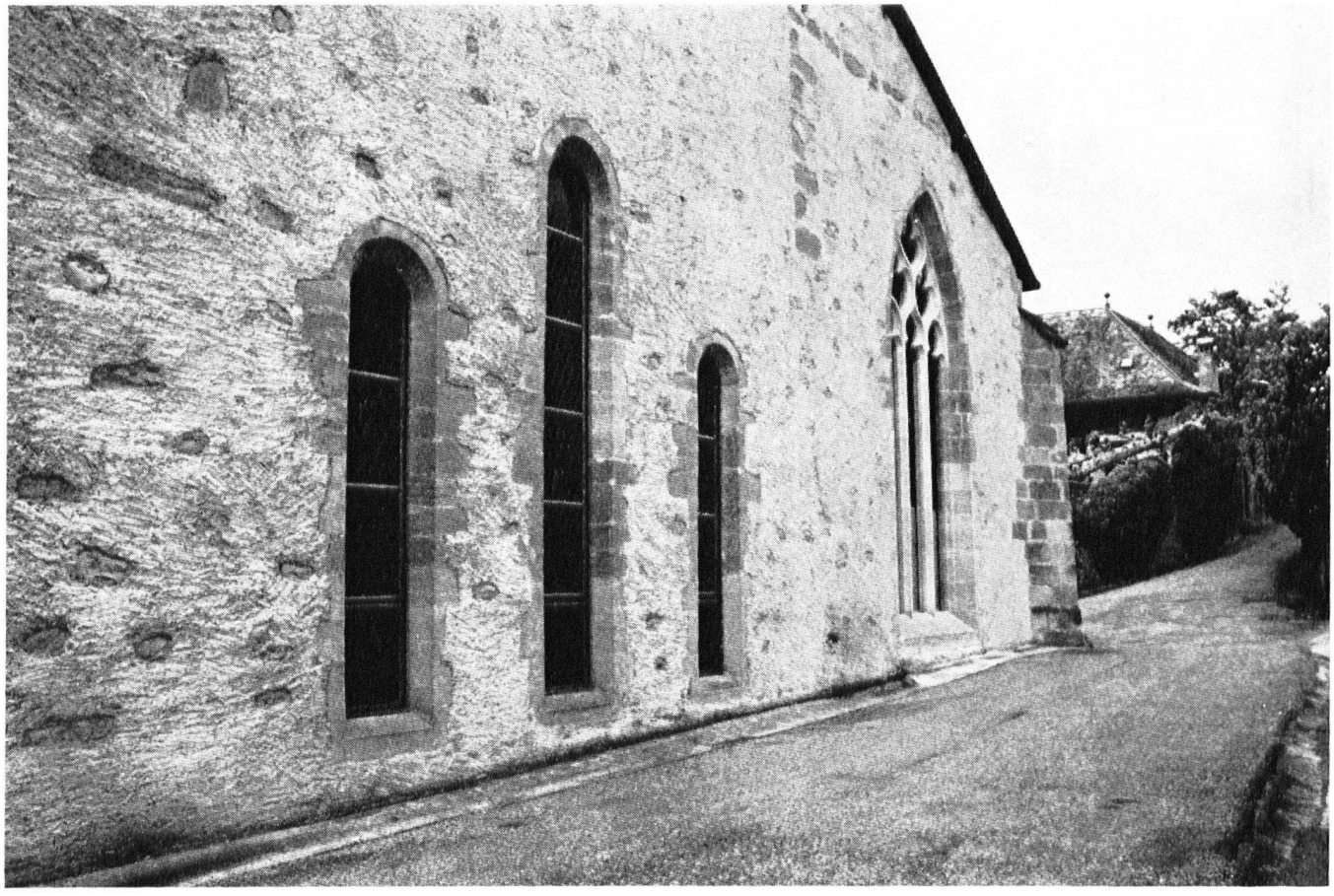

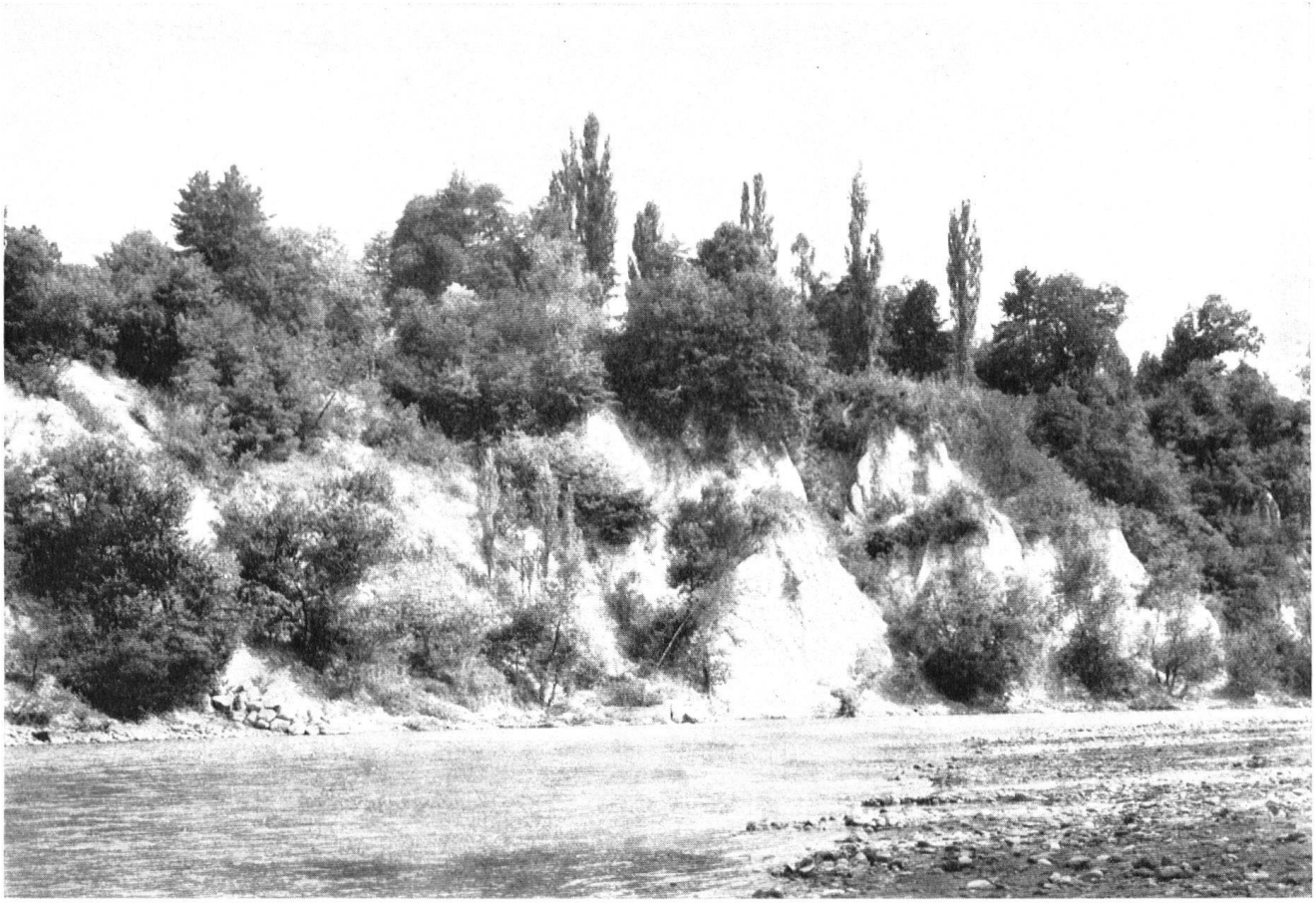

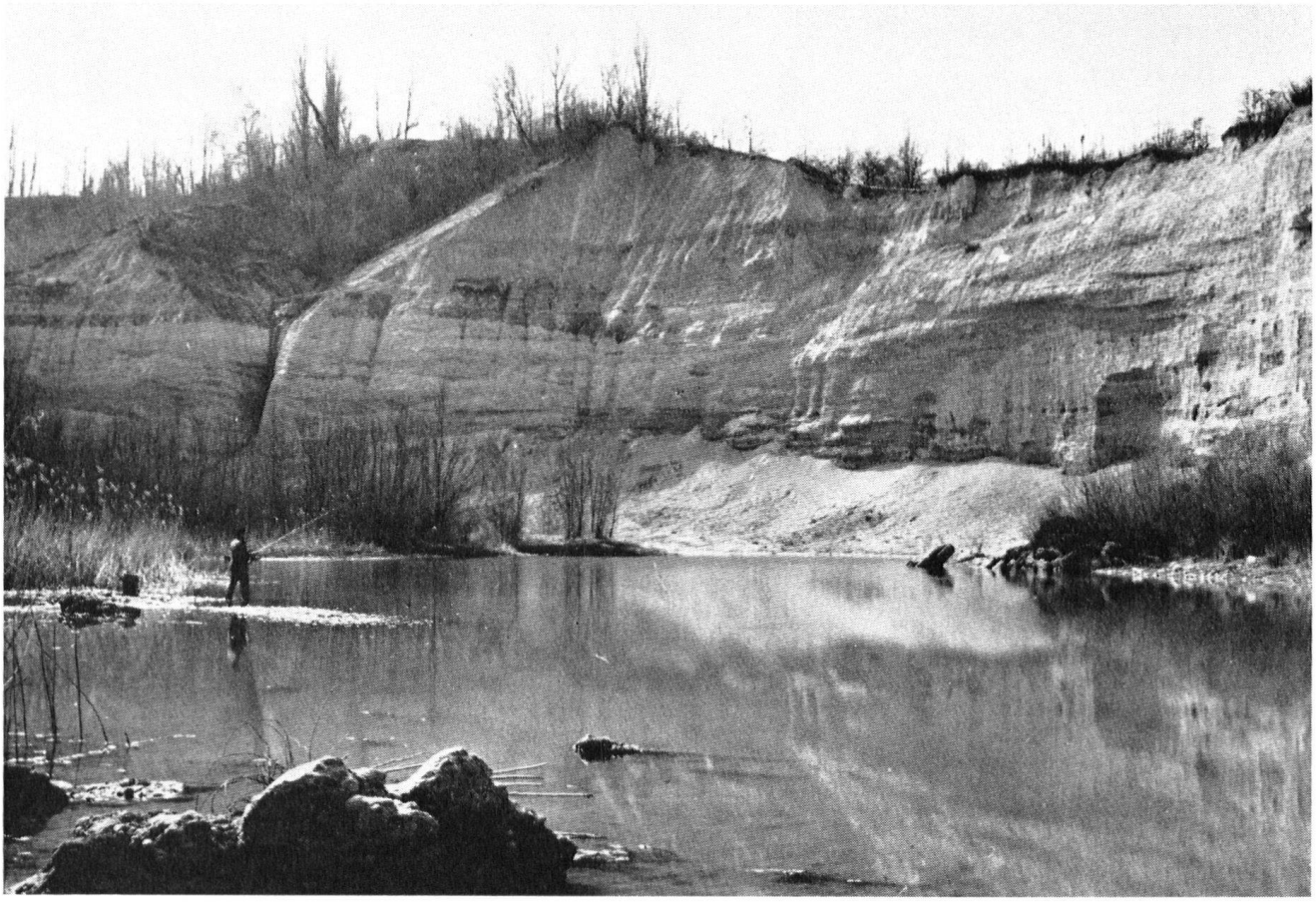

Ci-contre: L'Arve, qui prend sa source dans la vallée de Chamonix, amène au Rhône l'eau des neiges et des glaciers des Alpes de Savoie. Sur territoire genevois, elle a formé deux boucles, dont la seconde, dite du Bout-du-Monde, proche de Carouge, est devenue le stade principal du canton. Rivière aux crues violentes, elle ronge incessamment les falaises qui la bordent.
En bas: Au pied de la falaise de Cartigny, où coulait naguère le Rhône, s'est formé un lac naturel.

Les affluents du Rhône, l'Arve, l'Aire, la Laire, l'Allondon, sont des rivières qui donnent chacune sa marque particulière à une région de la campagne genevoise. Près d'une ville qui mord sans cesse davantage sur les terrains agricoles, ces rivières, avec leurs falaises et leur parure forestière, doivent être protégées à tout prix. Le val de l'Allondon (ci-dessus) figure dans l'inventaire des sites naturels des deux Ligues suisses. Le règlement de police qui vise à contrer les méfaits des promeneurs négligents et des vandales devrait être complété par une loi cantonale de protection.

beaux arbres, qui méritent de retenir l'attention; beaucoup d'entre elles sont classées, d'autres devraient l'être. Le promeneur non genevois qui parcourt ce petit canton est surpris par la variété de ses aspects, par le charme de cette campagne

En rangées, en bosquets, ou isolés – beaucoup sont vieux de trois siècles et plus – les chênes sont une des beautés du canton. Le chêne que voici se trouve près du village de Peissy dans une riche terre qui produit du blé de haute qualité. Les communes le plus peuplées de chênes sont Genthod, Bellevue, Vandœuvres, Presinges, Troinex, Bardonnex.

Photographes: P. George, Genève (p. 73, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94 en haut, 96); Swissair-Photo AG, Zurich (p. 75); E. Schwabe, Muri BE (p. 77); P. Favre, Genève (p. 91); W. Zeller, Zurich (p. 94 en bas, 95).

(plus de la moitié du canton est en zone agricole, où sont interdites les constructions sinon agricoles ou forestières). La volonté de préserver le paysage, l'harmonie des villages et des hameaux, s'affirme dans le *Programme de mise en valeur* qui a suscité cet article.

E. Schwabe, adaptation Ld G.

N. B. Parmi les ouvrages qui nous ont été utiles, nous recommandons le *Guide de la Vieille Genève* (Jullien éditeur), dont l'auteur est Paul Naville, ancien président de la Société d'art public.